

NON A LA REPRESSION DES MOUVEMENTS SOCIAUX!

JEUDI 22 NOVEMBRE

- 9 H -

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
(métro CITE- ligne 4)**

EN 2005, DES MILLIERS DE LYCÉENS SE SONT BATTUS CONTRE LA LOI FILLON. CE MOUVEMENT A CONNU UNE RÉPRESSION FÉROCE DE LA PART DU GOUVERNEMENT POUR FAIRE TAIRE CETTE CONTESTATION. LORS D'UNE OCCUPATION D'UNE ANNEXE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, 180 PERSONNES ONT ÉTÉ MISES EN GARDE À VUE ET AUJOURD'HUI, 13 PERSONNES SONT POURSUIVIES ET SERONT JUGÉES CE JEUDI.

**POUR S'ÊTRE MOBILISÉS
ILS RISQUENT JUSQU'À 5 ANS DE PRISON FERME ET 75000 € D'AMENDE!
SOLIDARITE AVEC LES LYCÉENS REPRIMÉS**